confiés à son départe-Censeurs, ces messieurs rapport avec tels dépôts. ses actionnares lors de

es directeurs. LAPORTE

AU Québec.

es de Québec, d'Ontario Prince-Edouard.

Protection des Brevets

Z. H POLACHEK

VOTRE NOM CLAIREMENT



essin merveilleux. ès" est démontré Tous les la Primrose — et e sait pourquoi.

comptez de votre roir de vous ren-C'est le bon tage de la conste machine vous ick-Deering vous a des démonstra-

COMPANY

NADA garé, Edmonton, Leth oon, Yorkton, Sask.

ETS A BILLES

E BULLETIN DE LA FERME Excepté cité de de Québec et pays 1,50

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIV

LE 8 AVRIL 1926

Numéro 14

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Pour abonnement et annon-ces écrire au "Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 ''Zôte de la Montagne. (Edifice Morin), Québec, Case postale 129— Tébbec, Case postale 129—

annonces 12c, la ligne classifiées 25 mots, 50 insertion, plus un sou additionnel au-dessus ts, minimum, 50 sous.

Campagne malhonnête

Hypocrisie et mensonge

Monsieur Ponton continue, dans le "Bulletin des Agriculteurs", sa campagne malhonnête contre la Coopérative Fédérée. Il trompe les faits et les apprécie à sa manière pour jeter du discrédit sur la direction de la Coopérative et saper la confiance que les cultivateurs reposent en elle. Les progrès constants, l'augmentation considérable des affaires que transige la Coopérative, troublent le sommeil des souffleurs de M. Ponton et donne le cauchemar aux commerçants dont il est le porte-parole. Si M. Ponton ne faisait que servir les intérêts de ceux qui le payent nous ne dirions trop rien, mais que, sous un masque trompeur, il lance des insinuations perfides contre une institution qui a fait ses preuves et est appelée à rendre de plus grands services encore à la classe agricole, c'est ce que nous ne saurions permettre sans manquer à notre devoir envers les douze mille sociétaires de la Coopérative

Dans notre numéro du 9 juillet dernier, nous démasquions la tactique de M. Ponton et de ses comparses. On accusait alors la Coopérative de payer le même prix pour le beurre "Spécial" que pour le beurre No 1, quand la maison Trudel-Ayer payait pour celui-là un quart de sou de plus que pour celui-ci.

En faisant cet avance, M. Ponton savait, ou il aurait du savoir, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la saison. qu'il ne disait pas la vérité, puisque pas une seule livre de beurre
"Spécial" n'avait encore été mise sur le marché.

La maison Trudel-Ayer cotait bien un quart de sou de plus, mais reçues chaque semaine par la Coopérative.

simplement pour jeter de la poudre aux yeux des cultivateurs et s'attirer leur clientèle.

Nous attendons encore ses explications.

Voltaire, le grand cynique, a dit un jour: "Mentez, mentez, il en Tous les mardis, la Coopérative fait l'addition de toutes les ventes restera toujours quelque chose". M. Ponton a sans doute une foi de la semaine précédente, et, déduction faite des frais de vente et de aveugle dans cette maxime, puisqu'il revient à la charge dans le numéro transport, en distribue le produit aux fabricants. du 25 mars du "Bulletin des Agriculteurs".

voilant pudiquement la face: "Cultivateurs, on vous trompe, les ne sont pas les mêmes, ni les frais non plus.

vendue aux enchères. Mais comment donc une partie peut-elle donner réc? Nous attendons sa réponse. Nous lui conseillons de consulter la moyenne de tout le beurre vendu? Il n'y a que des farceurs ou des son chef avant d'affirmer quoi que ce soit.

pour les ventes des 22 août, 3 octobre, 24 octobre 1925, etc. S'il veut l'assemblée générale, avec tous les documents à l'appui, si on les lui bien être de bonne foi, il sera lui-même forcé d'avouer qu'ils sont de eut demandés. nature à tromper les cultivateurs.

échafaudé. La quantité totale de beurre No 1 pasteurisé vendu, à se serait fait un plaisir de leur fournir chiffres et documents. Mais l'encan et privément, par la Coopérative Fédérée, est de 62,501 boîtes voilà! M. Ponton n'aurait pu établir son pénible échafaudage pour et non pas 68,750, comme le dit M. Ponton. La quantité totale du surprendre la bonne foi des gens non avertis.

M. Paquet échafaudé. La quantité totale de leur fournir chiffres et documents. Mais voilà! M. Ponton n'aurait pu établir son pénible échafaudage pour surprendre la bonne foi des gens non avertis.

M. Ponton n'aurait pu établir son pénible échafaudage pour surprendre la bonne foi des gens non avertis.

M. Ponton se garde bien aussi de parler de certains encans de non pas 35,705 boîtes, comme le dit encore M. Ponton. A quelle source 1924. Cela nuirait à sa thèse menteuse et exposerait trop le petit jeu de ses commanditaires. A ces encans, on fit des offres dérisoires pour de ses commanditaires. Table se vendeit coursement 230 de ses commanditaires.

La Coopérative Fédérée a reçu, pendant l'année 1925, 121,040 le beurre de la Coopérative. Tandis qu'il se vendait couramment 33c boîtes de beurre, soit environ 35% du beurre classifié à Montréal. Sur et 34c, on n'en offrait que 28c et 29c. cette quantité, 60,725 boîtes ont été vendues à l'encan et 60,315 boîtes de la Coopérative. Tandis qu'il se vendait couramment 33c de la coopérative de la Coopérative. Tandis qu'il se vendait couramment 33c de la coopérative de la Coopérative

thode la plus rationnelle, la plus juste, la plus honnête. Et tout homme beurre aurait été vendu. d'affaires impartial admettra que nous avons raison.

En effet, que serait-il arrivé si, pendant la saison de grosse fabrication, la Coopérative eut offert aux encans du Board of Trade tout le beurre qu'elle recevait? Il y aurait eu engorgement du marché, et une baisse des prix. Car, en fin de compte, c'est toujours la loi de l'offre et de la demande qui régit le marché. Plus une denrée est abondante, moins cher elle se vend. C'est élémentaire en affaires.

C'est pourquoi, en différents temps, la Coopérative a cru devoir offrir son beurre en deux lots, afin d'en obtenir un meilleur prix.

Nous donnons ci-après quelques-unes des quantités de beurre pasteurisé reçues à différente; semaines, de même que les quantités mises en vente au Board of Trade pendant les mêmes semaines.

Beurre pasteurisé

	Date	Quantités reçues		Quantités offertes à l'encan			
6	juin	2139	boîtes	1600	boftes;	non	vendues
13	juin -	2800	- 46	1800		vend	
20	iuin	2892	a	2000	. 66	61	,
27		3217	- 66	2000	66	- 61	
	iuillet	3565	66	2000	66	61	
		3934	u'	2400	- 66	- 61	
	9	2491	ii .	1200	- 66	6	1
	septembre			1500	66	non	vendues
12	septembre	1966	"	1500	"	66	41
	septembre			1000	- 66	66	cc ·
	septembre		66	750	- 11	"	'66
	octobre	1710	44	750	66	46	46
		1036		900	. "		"

Ce tableau démontre que les quantités de beurre mises en vente aux enchères sont de beaucoup inférieures aux quantités de beurre

Le beurre non vendu aux encl ères, de même que celui non offert en vente au Board of Trade, la Coopérative en dispose chez les mar-Nous avons alors rétabli les faits et mis M. Ponton au défi de chands de gros ou de détail, les épiciers, hôtels, restaurants, commuprouver ses assertions. Pris à son propre piège, M. Ponton s'est tenu nautés religieuses, compagnies de navigation, etc. Elle en fait même l'exportation.

Sans doute, ce prix ne concorde pas toujours avec celui du beurre Cette fois, il cite des chiffres officiels, mais incomplets, des prix vendu aux enchères, mais il n'en saurait être autrement puisque les payés et des remises faites par la Coopérative Fédéére, et s'écrie, en se prix de la moitié vendue sur le marché local ou les marchés étrangers

remises que l'on vous fait ne sont pas d'après les prix payés aux enchères à Montréal".

M. Ponton, qui a été l'employé de M. Auguste Trudel lorsque celui-ci était gérant de la Coopérative Centrale des Agriculteurs, a remises que l'on publiât les remises aux cultivareurs à cette époque En effet, il dit lui-même incidemment, afin qu'on ne le remarque pas et lorsque M. Trudel les contrôlait. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de la contrôlait. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de lorsque M. Trudel les contrôlait. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de lorsque M. Trudel les contrôlait. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de lorsque M. Trudel les contrôlait. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de lorsque M. Trudel les contrôlaits. Nous affirmera-t-il qu'elles étaient de lorsque M. Trudel les contrôlaits. trop—qu'une partie seulement du beurre expédié à la Coopérative est faites autrement qu'elles le sont aujourd'hui par la Coopérative Fédé-

hypocrites du genre de M. Ponton pour raisonner de cette façon-là.

L'article de M. Ponton fourmille d'erreurs de ce genre, sans complée d'actionnaires, et M. J.-Arthur Pâquet, le Président du Conseil
ter l'omission de certaines ventes, entre autres, les chiffres qu'il donne Exécutif de la Coopérative, les aurait donnés, et d'autres encore, à

M. Oscar Gatineau et M. Alexis Beauregard, de bons amis de M. Signalons, en passant, quelques autres des erreurs, volontaires Ponton, étaient présents à la dernière assemblée générale de la Coopéou non, commises par M. Ponton dans son article si péniblement rative. Pourquoi n'ont-ils pas demandé des explications? M. Pâquet

tes sur le marché local et les marchés étrangers.

Les prix payés aux cultivateurs ont été établis d'après la moyenne tombèrent point dans le panneau. Ils demandèrent aux clients de la des prix réalisés par les ventes totales de chaque semaine et jusqu'à Coopérative de continuer à lui expédier leur beurre, offrant de payer preuve du contraire, nous continuerons de croire que contraire, nous continuerons de croire que contraire, la la mé-

(Suite à la page 238